



COLLECTIF  
**RN126**

## Collectif RN126

Lacroisille 06 janvier 2009

### LETTRE OUVERTE

**De :** Collectif RN126

**A :** **M. Martin MALVY, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées**  
22 bd. du Maréchal Juin  
31406 TOULOUSE CEDEX 4

**Cc. :**

- **Mme Jacqueline Alquier**, Sénatrice du Tarn
- **Mme Anne Marie Likiernik**, Conseillère Régionale de Midi Pyrénées
- **M. Thierry Carcenac**, Président du Conseil Général du Tarn
- **M. Michel Maurel**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres-Mazamet
- **M. Bazzo**, du Conseil Régional de Midi Pyrénées, consultation publique RFF ligne ferroviaire **Toulouse - Rodez**
- **Fédération Nationale FNE**: France Nature Environnement
- **UMINATE** : Fédération Midi-Pyrénées des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement
- **RFF** : [amenagements.qne@rff.fr](mailto:amenagements.qne@rff.fr)

**Objet :** Liaison ferroviaire : Castres-Toulouse

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la **concertation publique** organisée par Réseau Ferré de France sur la ligne ferroviaire **Toulouse-St Sulpice-Albi- Rodez**, une réunion publique s'est tenue le 25 Novembre dernier à Saint-Sulpice, réunion au cours de laquelle Mesdames Patricia LEPLATOIS et Christine REILHAC ont participé au nom du **Collectif RN 126**.

Cette concertation concerne des travaux envisagés sur la ligne ferroviaire Toulouse-St Sulpice-Albi- Rodez dans le cadre du **plan rail du Conseil régional Midi-Pyrénées**. Aussi, **le collectif RN126**, opposé au projet de **liaison autoroutière Castres-Toulouse**, s'y intéresse car les aménagements indispensables de la ligne ferroviaire Castres-Toulouse font partie du bouquet de solutions que le collectif défend pour l'amélioration de la mobilité dans le Sud Tarn et comme alternative à la route. Le projet de liaison autoroutière est en effet un concurrent au développement du rail, et s'il se réalisait, il empêcherait de façon irrémédiable toutes possibilités d'aménagements futurs ou de doublement des voies ferrées sur bien des parties du tronçon entre Toulouse et Castres, et plus particulièrement entre Sémalens et Castres.

D'ailleurs, le plan rail de la région est présenté comme provenant du constat de l'état très dégradé des voies, et **de la volonté du Conseil régional de développer le report de la route sur le rail**.

Aussi, nous avons apprécié d'entendre que l'effort de la région ne s'arrêterait pas à l'amélioration des voies puisqu'elle participera, aussi, au développement de nouveaux matériels roulants, et aidera les collectivités locales pour améliorer l'inter modalité (ex : aménagement de parkings près des gares, d'accès et aires d'accueil pour vélos...). Notamment, une expérimentation aura lieu en 2009 **sur la ligne Mazamet - Toulouse** sur l'inter modalité cycles - rail : accueil en gares des usagers avec cycle, et transport de ces cycles.

## Collectif RN126

Cependant, lors de la **réunion publique du 25 novembre à St Sulpice**, nous avons fait remarquer à **M. Bazzo**, que le **service ferroviaire actuel entre Castres et Toulouse**, largement insuffisant, **ne semble pas traiter équitablement en matière de rail Castres par rapport à Albi**, ces 2 villes étant d'importance pourtant comparable. Cette discrimination renforce le sentiment d'enclavement du bassin sud tarnais puisque pour la liaison Castres - Toulouse, pour une distance à Toulouse équivalente, les tarifs sont plus élevés, le cadencement et la plage horaire plus faibles. (voir tableau en annexe). Nous avons fait part de ce constat à **Monsieur Guillaume PEPY, Président de la SNCF** dans notre courrier du 16 Novembre 2008.

Quant à la **plateforme logistique des Portes du Tarn**, en développement, il s'agit là d'une avancée **mais qui ne pourra répondre que très provisoirement et partiellement aux besoins** notamment **des industriels de Castres-Mazamet**. Il n'est qu'à écouter les demandes formulées entre autres auprès de l'Association de la Coulée Verte ou lire certaines revues régionales pour s'en convaincre.

Ainsi, bien que certains industriels réclament la liaison autoroutière Castres-Toulouse avec force, bien d'autres, qui ne sont jamais entendus, réclament eux une évolution du réseau ferroviaire. Dans la mise en place d'un nouveau système de mobilité dans le sud tarnais, tant pour les personnes que pour les marchandises, il est indispensable d'entendre l'ensemble des participants et donc ceux en faveur de l'évolution du réseau ferré. Nous ne saurions penser que les intérêts personnels de certains responsables socio-économiques et Elus du sud tarnais soient un frein aux remontées des besoins d'autres industriels du Sud du Tarn. Car il est assez surprenant de défendre le projet autoroutier Castres-Toulouse, qui répondra aux besoins d'une minorité d'entreprises en raison du coût et de son intérêt stratégique, alors que dans le même temps, on développe une plateforme logistique ferroviaire pour les mêmes entreprises, et les mêmes destinations, en particulier Toulouse.

En synthèse, si la ligne Castres-Toulouse fonctionne assez bien, **elle ne répond globalement ni aux attentes des utilisateurs, ni à ceux des industriels**, faute de moyens mis à disposition selon les critères précédemment cités (cadencements, plages horaires, tarification, ...).

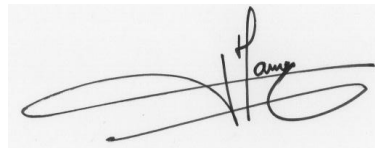
C'est donc dans le cadre de cette concertation publique que le Collectif RN 126 vous demande d'intercéder **pour que soient enfin pris en compte les besoins aussi bien des utilisateurs que des industriels du sud tarnais**.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente et des précisions que vous voudrez bien nous communiquer,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sincères salutations.

**Pour le collectif RN126,**

le porte-parole : Frédéric Manon



Les associations signataires :

|                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| LA COULEE VERTE        | 81580 CAMBOUNET SUR LE SOR |
| LA FONTAINE            | 81470 LACROISILLE          |
| LAURAGAIS TERRE PROPRE | 81500 VEILHES              |
| LES MILLE COLLINES     | 81470 AGUTS                |
| LES VALLONS            | 81700 ST GERMAIN DES PRES  |

## Collectif RN126

### Comparatif entre les lignes ferroviaires ALBI – TOULOUSE et CASTRES – TOULOUSE (Fiches horaires SNCF du 14/12/2008 au 04/07/2009)

| Éléments de comparaison   | Précision                            |                         | ALBI<br>Toulouse                  | CASTRES<br>Toulouse               | Commentaires  |
|---|--------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>Distance de gare à gare</b>  | Données IGN                          |                         | 64,6 km                           | 62,2 km                           | Distance à Toulouse comparable  |
| <b>Nombre de relations quotidiennes avec Toulouse (trains et cars confondus, hors WE)</b> | Total dans les deux sens             |                         | 42                                | 30                                | <b>Castres dispose de 1/3 de services de transport en commun interurbain en moins !</b>     |
| <b>Durée moyenne du voyage</b>  | Trains seulement, moyenne des 2 sens |                         | 1h04mn                            | 1h14mn                            | <b>10mn de plus</b> pour un trajet Castres - Toulouse, soit <b>16% de plus</b> pour Castres |
| <b>Amplitude quotidienne d'ouverture de la ligne (hors WE)</b>                            | Entre le premier et le dernier train | Au départ de Toulouse   | De 6h19 à 22h45 =<br><b>18h26</b> | De 6h05 à 21h17 =<br><b>15h12</b> | <b>Soit 3h14 de moins</b> pour Castres  |
|   |                                      | A l'arrivée de Toulouse | De 5h26 à 22h09 =<br><b>16h43</b> | De 5h51 à 20h45 =<br><b>14h04</b> | <b>Soit 2h39 de moins</b> pour Castres  |
| <b>Prix du billet</b>   | En 2 <sup>de</sup> classe            |                         | 11,70 €                           | 13 €                              | <b>1,30 € de plus</b> , soit <b>10% de plus</b> pour Castres                                |